VERNON

Un nouveau conseil citoyen

Politique. La Communauté d'agglomération a mis en place un nouvel outil pour travailler sur ses grands projets : le Conseil économique, social et environnemental. Ses membres sont issus de la société civile.

La Communauté d'agglomération des portes de l'Eure (Cape) vient d'activer son Conseil économique, social et environnemental (Cese). Ce nouvel outil consultatif rassemble des personnes issues de la société civile pour travailler, dans le cadre de collèges et de commissions, sur les grands projets du territoire.

TÊTE DANS LE GUIDON

Sur le papier, le principe est simple : *« Les élus ont la tête dans le guidon tous les jours*, souligne Gérard Volpatti, président de la Cape et du Cese. *Il y a des choses que l'on n'appréhende pas ou qu'on laisse passer. Le Cese regroupe des personnes bénévoles qui nous diront ce qu'on fait bien ou mal et ce qu'on devrait faire. »*

En plus des missions qui lui sont allouées, le conseil pourra aussi s'auto-saisir pour travailler sur les problématiques jugées intéressantes par ses membres. Plus de 50 personnes ont répondu à l'appel. *« Nous avons eu seulement six refus »*, précise le président délégué du Cese, Hervé Herry.

Ancien ingénieur du ministère de la Défense, Hervé Herry, 65 ans, sera celui qui dirigera l'organisme. Ce retraité est conseiller communautaire et municipal à Vernon, sur la liste de Sébastien Lecornu. Il est déjà impliqué dans les dossiers de reconversion du LRBA (Laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques) et dans celui du Village des marques : Hervé Herry préside l'association CRI (Construire - Rassembler - Innover).

Gérard Volpatti (à g.), président du Cese, laissera les commandes de ce nouvel organisme à son président délégué, Hervé Herry.

« Le Cese sera une vraie locomotive pour ces projets, affirme-t-il. *Il nous permettra de les enrichir et mettra plus de poids dans la balance lors des passages en commission. »*

Dans l'assistance, Frédéric Thénot, directeur de la société publique du plateau de l'Espace, chargé de la reconversion du LRBA, est plutôt d'accord avec l'élu : *« On est toujours plus intelligent à plusieurs. Après, j'attends de voir si les propositions réalisées par le conseil influenceront vraiment les décisions politiques. »*

Même son de cloche du côté des entrepreneurs du Girv (Groupe interprofessionnel de la région de Vernon). *« Si c'est un vrai outil, nous participerons régulièrement*, souligne Vincent Courtois, le président de l'association. *Si c'est un énième organisme qui ne sert à rien à part placer les copains avant les élections, eh bien, on s'en ira. »*

Plusieurs personnes dans l'assistance ont en tête l'échec du conseil de Développement, ancêtre du Cese, dont la création a été imposée à la Cape par la loi Voynet en 2009. *« Il a servi lors de la définition du contrat d'agglomération, puis il est entré en sommeil »*, explique Gérard Volpatti.

Le Cese en est une version améliorée. Il compte notamment un collège supplémentaire, qui comprend les *« citoyens et personnes qualifiés ». « Il s'agit d'un conseil de développement avec beaucoup plus de muscles*, souligne Sébastien Lecornu, vice-président de la Cape et maire de Vernon. *Il est proche des acteurs et placé au cœur de la Communauté d'agglomération. »*

FORCES VIVES

La création du Cese fait partie des promesses de campagne de l'élu. Pour lui, il représente une vraie solution au niveau local. *« Le seul moyen de faire de la prospective aujourd'hui, c'est de mandater un cabinet d'études. Or, ça coûte de l'argent*, argumente-t-il. *Cet organisme permet de rassembler les forces vives du territoire, compétentes, investies et qui sont prêtes à aider gratuitement à condition de ne pas faire de politique. »*

Les élus l'assurent : toutes les propositions seront entendues, de la plus loufoque à la plus coûteuse. Avec une limite tout de même : ce sont eux qui trancheront à la fin. Le Cese commencera à travailler concrètement à la fin de l'année. Il faudra donc attendre pour constater si son impact est réel.

MATHIEU NORMAND

CESE

- **Quatre collèges : acteurs économiques, organisations syndicales et professionnelles ; organismes publics assimilés ; associations ; citoyens et personnes qualifiées.**
- **Quatre commissions : prospective, cadre de vie, territoire et participation citoyenne.**
- **Un bureau (président, représentants des collèges et commissions).**

Missions

Être force de proposition. Participer au projet de territoire et à la réforme des collectivités. Améliorer le cadre de vie des habitants. Enrichir le débat public.